



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 Novembre 2022
CO 547 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : ..71

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel (départ 21h18), BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, LAMBERT Véronique, FORET Clément, LAUBIER Bernard, (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, BRIOT GAIDIOZ Cécile, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, DECOTE Yves, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, TOURNEUR Eric, GAVAT Willam, PERRARD Laurent, PAQUIEZ Valérie, ROBERT Bruno, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laëtitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine (arrivée à 20h36), CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, TRONCHET Guy, MONTEVECCHIO Patrick, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, BOHEME Catherine, YANARDAG Mikaël, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, RAVIX Isabelle, ARNAUD Gérard, FOYET Marie Odile,

Pouvoirs transmis à des Titulaires : BUGADA Catherine à BRIOT GAIDIOZ Cécile, CHUARD Valentin à REGALDI Sylvie, MARTI François à PINGAT Martine, DELBROUCQ Denis à MASSON Laurent, GAGNEUR Raphaël à MAIRE Serge, JACQUES Sébastien à BERTHOD BLANC Aurélien, PROST JACQUOT Claire à SEIGLE FERRAND Antoine, BERNARD René à VILLALONGA Patrice, FLEURY Michèle à YANARDAG Mikaël,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : M. DORBON Henri à RAVIX Isabelle, ONCLE Bernard à FOYET Marie Odile

Etaient Excusés : LECOQ Yves, TONNAIRE Sandrine, LEROY Pierre, PASTEUR Cyrille, WESTERVELD Dinand,

Etaient absents : VIENNET Rémy, PETIGNY Loïc, POULET Gilles, HENARD Stéphane, BRENAUX Denis, BERTHOD Claude, CHAUVIN Roger, CASTELLA Damien, BUYS Nelly,

Secrétaire de séance : Antoine MARCELIN

Convocation faite le : 8 Novembre 2022

Objet : Décision modificative n°3/2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération CO 449 DE du 29 mars 2022 approuvant le budget primitif 2022,

Considérant que le budget affecté à l'acquisition du serveur de Salins Les Bains pour un montant de 18 000 € n'est pas suffisant, il est vous est proposé une DM n°3 au budget principal pour un montant de 1 100 €.

Cet achat permet à la commune de Salins-Les-Bains de bénéficier de subventions. Il lui sera refacturer en totalité la part non couverte par les subventions.

Il est proposé aux membres du conseil communautaire, la décision modificative suivante :

Budget Principal 750-00

DI

Article 4541101 + 1 100 €

RI

Article 4541201 + 1 100 €



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 Novembre 2022
CO 547 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Décision modificative n°3/2022

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / Adopte le présente décision modificative n° 3.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

